

Chapitre 4

CONSOLIDATION BUDGÉTAIRE : LES LEÇONS DE L'EXPÉRIENCE

Introduction et principaux résultats

La consolidation budgétaire reste un défi dans la plupart des pays de l'OCDE

La consolidation budgétaire est nécessaire dans la plupart des pays de l'OCDE. Elle est notamment justifiée par les pressions qu'exercera, à moyen et long terme, sur les finances publiques le vieillissement de la population – entre autres facteurs. Les pays qui réussissent à consolider leurs finances publiques devront ensuite préserver les acquis. Face à cette situation, le présent chapitre analyse les facteurs qui, dans le passé, ont permis d'effectuer un redressement des comptes publics et d'en conserver le bénéfice.

Ce chapitre identifie les facteurs qui ont contribué à initier et à poursuivre la consolidation

En utilisant un ensemble de données qui couvrent un grand nombre des épisodes de consolidation budgétaire qu'ont connus les pays de l'OCDE depuis la fin des années 70, le chapitre commence par présenter les caractéristiques de ces expériences et les éléments qui ont pu influencer sur leurs résultats. Ensuite des régressions permettent de déterminer les choix de politique budgétaire et les caractéristiques institutionnelles qui se sont révélés efficaces pour initier et poursuivre les efforts d'assainissement¹. La dernière section s'attache au rôle des règles budgétaires et à leur conception. Les principales conclusions sont les suivantes.

Les progrès ont été plus importants quand la situation initiale était difficile

- Le fait que le déficit et les taux d'intérêt soient élevés au départ a été important pour déclencher un ajustement budgétaire de grande ampleur. La raison en est peut-être la suivante: si la population a conscience des problèmes et des impératifs budgétaires, cela peut aider à surmonter les résistances à la consolidation; cette hypothèse est également accréditée par la constatation que le processus d'admission dans la zone de l'euro a sensiblement accru les chances d'engager un ajustement budgétaire. La conséquence à tirer sur le plan de la politique économique est que la transparence de l'information et de l'analyse peut concourir au redressement de la situation budgétaire.

Un redressement basé sur des économies de dépenses tend à être plus accentué et plus durable

- En mettant l'accent sur la réduction des dépenses courantes et en donnant une large place aux économies sur les budgets sociaux, on augmente les chances de stabiliser le ratio dette/PIB. C'est peut-être parce que les coupes dans les dépenses sont plus susceptibles que les hausses de recettes d'entraîner un recul des taux d'intérêt et de l'épargne privée, apportant donc un soutien à l'activité. À moins que ce ne soit parce que les gouvernements les plus déterminés à redresser les finances publiques ont davantage la volonté d'élaguer les dépenses courantes, y

1. L'analyse technique sur laquelle s'appuie ce chapitre est décrite de façon plus détaillée dans Guichard et al. (2007).

compris les programmes sociaux, manifestant ainsi leur engagement, ce qui facilite la concrétisation d'un assainissement substantiel.

Les pays dotés de règles budgétaires ont eu de meilleurs résultats

- En général, les règles budgétaires comportant des objectifs de dépenses ont permis des ajustements supérieurs et plus durables, tout en ayant de meilleurs taux de succès. Il y a en principe deux explications possibles: soit les règles bien conçues sont efficaces, soit les gouvernements qui adhèrent à une gestion budgétaire prudente sont plus enclins à instituer une règle.

Concevoir des règles efficaces pose plusieurs problèmes

- Les règles budgétaires doivent être adaptées aux institutions et aux systèmes politiques spécifiques des pays; néanmoins, au vu des diverses expériences, certains traits communs de leur conception semblent importants pour en assurer le bon fonctionnement. Ce sont la nécessité de conjuguer la transparence de la règle à une souplesse suffisante pour faire face aux chocs cycliques (et autres), une couverture large des postes budgétaires et l'efficacité des mécanismes d'exécution.

La description factuelle des périodes de consolidation montre que...

Les grands traits des épisodes de consolidation budgétaire

Au sens de la définition présentée dans l'encadré 4.1, on compte, depuis 1978, 85 phases de consolidation budgétaire dans les 24 pays considérés. Ces épisodes ne comprennent que ceux qui, une fois lancés, ont abouti à une amélioration notable de l'indicateur employé pour mesurer la

Encadré 4.1. Définition des épisodes de consolidation

L'échantillon comprend tous les épisodes de consolidation – telles que définis ci-dessous – observés depuis 1978 dans les 24 pays membres de l'OCDE pour lesquels on dispose de données fiables sur les variables budgétaires essentielles¹. Pour distinguer ces épisodes, on a appliqué la même définition qu'Ahrend *et al.* (2006). Selon cette définition, une phase d'assainissement budgétaire:

- *commence* si le solde primaire corrigé des effets conjoncturels (SPCC) s'améliore à hauteur d'au moins 1 point de pourcentage du PIB potentiel en un an ou pendant deux années consécutives, avec une amélioration de ½ point au minimum au cours de la première des deux années².
- *continue* tant que le SPCC se redresse. Une interruption est permise, sans mettre fin à la période d'assainissement, à condition que la dégradation du SPCC ne dépasse pas 0.3 % du PIB et soit plus que compensée l'année suivante (par une amélioration non inférieure à 0.5 % du PIB).
- *se termine* si le SPCC cesse de se redresser ou si le redressement est inférieur à 0.2 % du PIB pendant un an et est suivi d'une rechute.

Après vérification des résultats de cette définition mécanique par les experts pays de l'OCDE, on a procédé à des adaptations mineures. Ont été exclus de l'échantillon 11 épisodes commencés en 2003 ou plus tard, parce qu'ils n'étaient pas achevés en 2005. Au total, l'échantillon comprend 85 périodes d'assainissement.

1. Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

2. Le solde primaire corrigé des effets conjoncturels est une mesure imparfaite des actions discrétionnaires de politique. Il peut, par exemple, être influencé par les cycles des prix des actifs (Girouard et Price, 2004) et par des mesures exceptionnelles (Koen et van den Noord, 2005) qui sont sans rapport avec l'orientation budgétaire. Il pose aussi un problème de mesure de l'écart entre production effective et potentielle. Mais, puisque seules les évolutions importantes sont considérées comme des phases d'assainissement, ce problème se pose moins. On exclut les charges d'intérêts de la dette publique (de même que les revenus d'intérêts), car elles échappent largement au contrôle des autorités budgétaires et ne traduisent donc pas directement la tendance de leur politique.

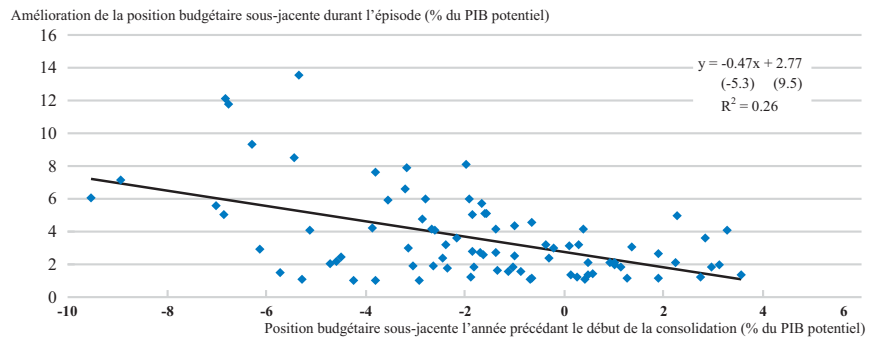
situation budgétaire sous-jacente, à savoir le solde primaire corrigé des effets conjoncturels (SPCC). L'analyse de ces épisodes permet de mettre en évidence un certain nombre de faits stylisés qui sont décrits ci-dessous.

Conditions initiales de l'assainissement

... les déséquilibres profonds ont été suivis de corrections très marquées

Conformément aux conclusions des analyses antérieures², la situation budgétaire constatée juste avant le début de la période d'assainissement semble avoir eu une incidence sur l'amplitude des efforts qui ont suivi (graphique 4.1). Plus la situation sous-jacente était mauvaise, plus le redressement ultérieur a été marqué. C'est peut-être parce que l'existence de déficits importants accentue la nécessité d'une correction et, en même temps, rend la population plus consciente de la gravité du problème, ce qui permet d'agir plus aisément.

Graphique 4.1. Positions budgétaires initiales et ajustement ultérieur



Note : Le concept budgétaire utilisé est le solde budgétaire primaire corrigé des variations cycliques. La variation totale durant l'épisode est définie comme la valeur relative à la dernière année de l'épisode moins la valeur relative à l'année précédant le début de l'épisode.

Source : Calculs de l'OCDE.

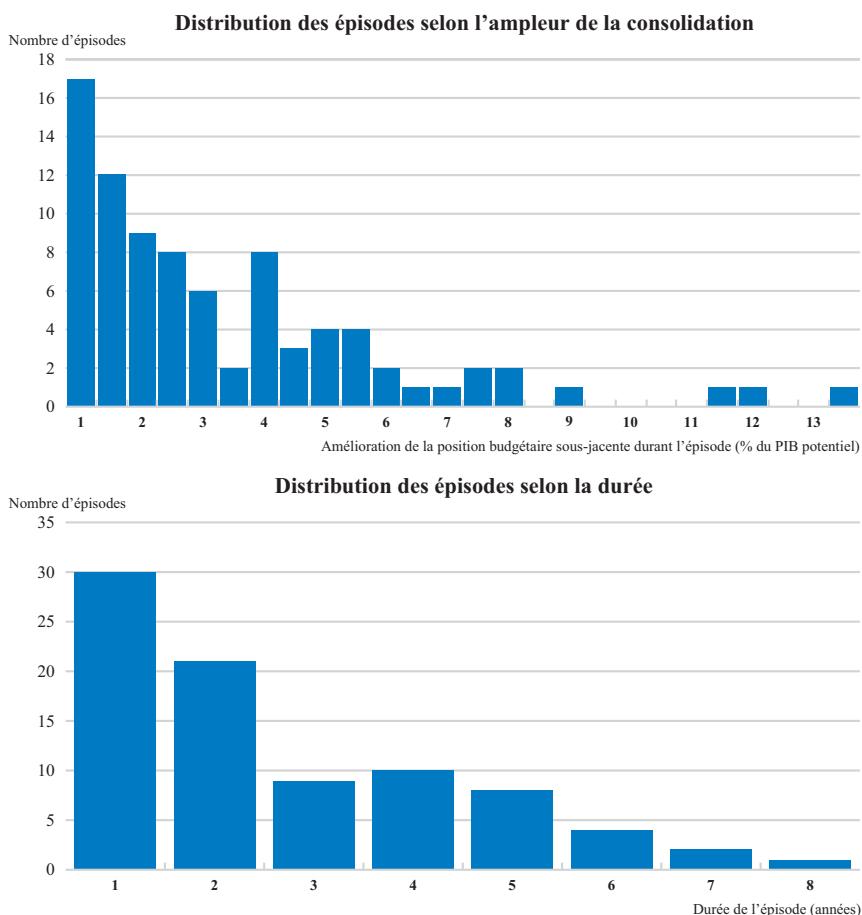
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/038642884406>

Amplitude et durée de l'ajustement budgétaire

En général, les ajustements ont été d'une durée et d'un ordre de grandeur limités

Les épisodes de consolidation ont le plus souvent été brefs et n'ont permis que des progrès modestes (graphique 4.2). L'amélioration médiane de la situation budgétaire sous-jacente a représenté 2,8 % du PIB, tandis que la durée médiane a été de deux ans. Cependant, il y a eu un certain nombre d'efforts de grande envergure, représentant jusqu'à plus de 8 % du PIB, ainsi que quelques périodes de resserrement d'une durée de six à huit ans³.

- Ahrend et al. (2006) ainsi que les références signalées.
- Parmi les plus grands efforts de consolidation, mesurés en pourcentage du PIB, on peut citer : le Canada dans les années 90 (8,1 %) ; le Portugal dans les années 80 (8,5 %) ; la Suède dans les années 80 (9,4 %) et 1990 (11,7 %) ; la Grèce dans les années 90 (12,1 %) et le Danemark dans les années 90 (13,5 %). Sur le plan de la durée, le redressement s'est poursuivi pendant 6 ans en Australie dans la deuxième moitié des années 90, en Belgique dans les années 80 et 1990, au Royaume-Uni et aux États-Unis dans les années 90. Il a duré sept ans en Suède dans les années 80 et 90, et huit ans au Japon dans les années 80.

Graphique 4.2. **Ampleur et durée des épisodes de consolidation**

Note : Le concept budgétaire utilisé est le solde budgétaire primaire corrigé des variations cycliques.
Source : Calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/038643144305>

**Il faut du temps pour
obtenir des résultats
importants**

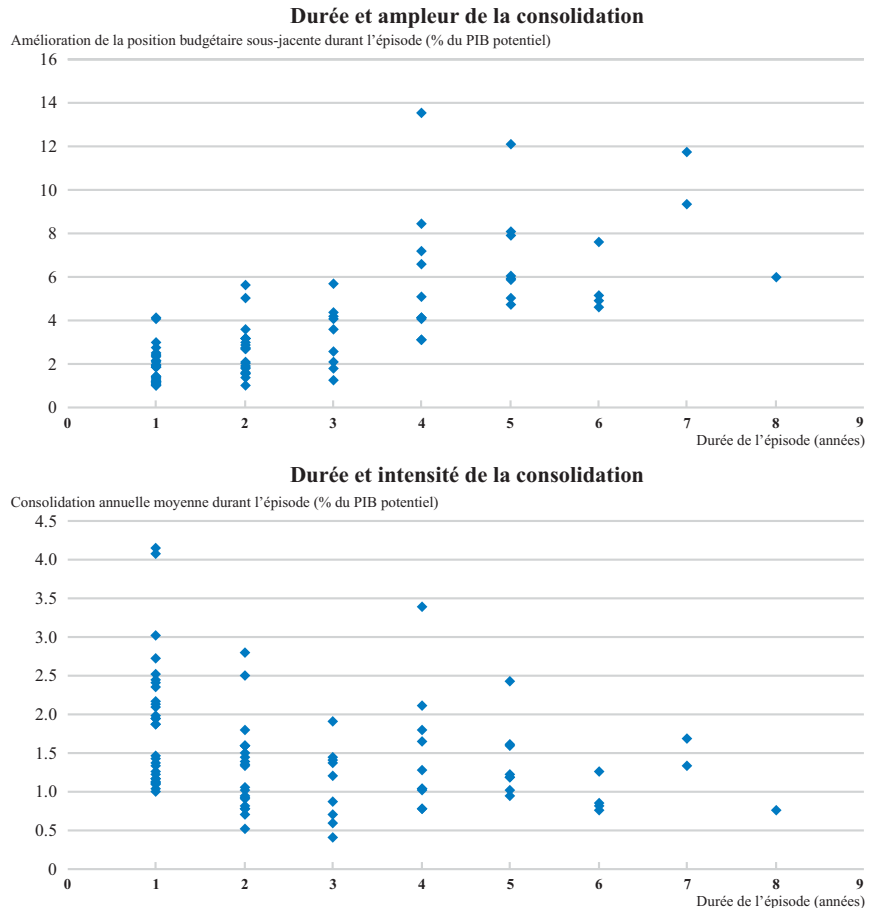
En règle générale, les périodes d'ample redressement ont duré longtemps et vice versa (graphique 4.3, partie supérieure). En revanche, les longues phases de consolidation budgétaire ont souvent été marquées par une moindre « intensité » des efforts, mesurée par le montant total de l'assainissement réalisé chaque année (graphique 4.3, partie inférieure). Il est probablement difficile de poursuivre durablement un effort important, soit en raison de la lassitude qui en résulte, soit parce que l'on a tendance à commencer par des mesures fortes et d'application aisée (« les fruits les plus faciles à cueillir »). En outre, il est évidemment moins nécessaire de continuer dans la voie de l'assainissement quand de grands progrès ont été réalisés.

Qualité de l'ajustement

**Bien que les économies de
dépenses semblent plus
efficaces...**


Nombre d'arguments et d'études empiriques conduisent à penser que les restrictions sur les dépenses (notamment la consommation publique et les transferts) sont les mieux à même de permettre un redressement budgétaire durable et d'améliorer les performances

Graphique 4.3. Relations entre durée, ampleur et intensité de la consolidation



Note : Le concept budgétaire utilisé est le solde budgétaire primaire corrigé des variations cycliques.

Source : Calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/038643224705>

économiques⁴. En effet, les taux d'intérêt directs et à long terme ont plus de chances de baisser lorsque la consolidation repose sur des coupes dans les dépenses, plutôt que sur des hausses d'impôts; et cela peut-être à cause des conséquences de ces dernières sur les coûts et les prix⁵. De plus, des études empiriques ont montré que la composition des mesures correctives est importante pour l'épargne et la croissance, sachant qu'un assainissement basé sur des économies se traduit par un recul de l'épargne des ménages et une plus forte croissance du PIB⁶.

4. Alesina et Perotti (1996), Alesina and Ardagna (1998) ainsi qu'Alesina et Bayoumi (1996). En outre, selon Von Hagen *et al.* (2002), la probabilité d'une poursuite des efforts de redressement semble augmenter quand les gouvernements s'attaquent à des postes budgétaires politiquement sensibles, comme les transferts, les subventions et les salaires de la fonction publique.

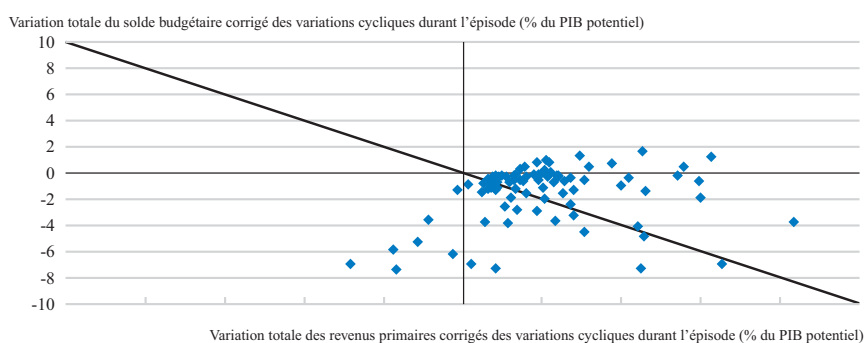
5. Ahrend *et al.* (2006).

6. Bassanini *et al.* (2001), Ardagna (2004) ainsi que de Mello *et al.* (2004). Dans le cadre d'un modèle d'équilibre général dynamique à générations imbriquées, Couruède et Gonand (2006) soutiennent que les relèvements d'impôts sont un moyen beaucoup plus coûteux d'arriver à la viabilité budgétaire que la maîtrise des dépenses.

... les pays ont beaucoup
recouru à l'augmentation
des recettes

En dépit des arguments en faveur d'une maîtrise des dépenses, la progression des recettes publiques en moyenne a davantage contribué à l'amélioration totale du solde budgétaire sous-jacent au cours des épisodes de consolidation étudiés ici. À peu près les trois quarts de ces épisodes ont conjugué économies et majorations des prélèvements; dans près des deux tiers, la hausse des rentrées budgétaires a été plus importante que les économies de dépenses (graphique 4.4). Si les réductions de dépenses d'investissement ont généralement contribué modestement à la compression totale des dépenses, elles ont compensé dans quelques cas la hausse des dépenses courantes.

Graphique 4.4. **Le rôle des dépenses et des revenus durant les épisodes de consolidation**



Source : Calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/038661026210>

Le succès des consolidations budgétaires

Les résultats en termes de
stabilisation de la dette ont
été inégaux

Comme il a été indiqué ci-dessus, on peut estimer que les mesures d'assainissement ont réussi si l'ajustement budgétaire est suffisant pour stabiliser le ratio dette/PIB⁷. Selon ce critère, un peu plus de la moitié des épisodes de consolidations budgétaires a été couronnée de succès. En outre, dans quelque 80 % de ces cas, la viabilité des finances publiques a perduré pendant au moins deux ans. Pendant ces expériences réussies, la situation budgétaire sous-jacente a connu une amélioration plus importante (près de $\frac{3}{4}$ de point de PIB potentiel de plus que l'épisode médian) et plus durable (deux fois plus longue environ que la durée de deux ans de l'épisode médian) que dans les autres.

7. Considérer directement le ratio dette/PIB a l'inconvénient d'inclure des ajustements stock-flux qui jouent sur le montant de la dette, mais risquent d'être sans rapport avec les mesures discrétionnaires d'assainissement; il peut même s'agir de montages visant à diminuer à court terme le niveau de la dette sans améliorer fondamentalement le bilan de l'État. Pour éviter cet écueil, on s'intéresse à la différence entre le solde primaire effectif et ce qui est nécessaire pour stabiliser le ratio dette/PIB pendant la période d'assainissement et immédiatement après (habituellement au cours des deux années suivantes); c'est ce que l'on a fait ici. Cette méthode a été suivie par Baldacci et al. (2004).

Les retours en arrière ont généralement résulté d'une augmentation des dépenses

Par ailleurs, pour la moitié des épisodes étudiés, un tiers ou davantage de l'amélioration totale du solde budgétaire sous-jacent réalisée dans la phase d'assainissement a été effacé au cours des deux années suivantes. Pour un cinquième des épisodes considérés, la situation budgétaire sous-jacente s'est plus dégradée (en pourcentage du PIB potentiel) qu'elle ne s'était améliorée pendant la phase de redressement. Il n'est peut-être pas surprenant qu'un retour en arrière – défini comme la perte, en l'espace de deux ans, d'un tiers ou plus des progrès effectués – ait plus de chances de survenir en cas de faible amélioration de la situation budgétaire sous-jacente au cours de la période antérieure d'assainissement (graphique 4.5)⁸. Par ailleurs, les retours en arrière sont presque toujours dus à une hausse des dépenses (graphique 4.5, partie inférieure).

Le rôle des règles budgétaires n'est pas évident à première vue

Au cours des quinze dernières années, de nombreux pays ont adopté des règles budgétaires dans le but de faire peser une contrainte sur les mécanismes politiques qui mènent à l'excès de dépenses et aux déficits (ce que l'on appelle souvent la « tendance au déficit »)⁹. Ces règles s'appliquent aux dépenses, aux déficits ou aux recettes publiques; on peut y voir un instrument pour mieux communiquer à l'opinion publique les objectifs et les résultats budgétaires. Toutefois, une analyse bivariée simple ne fait pas apparaître de corrélation claire, pour l'ensemble des épisodes de consolidation budgétaire, entre l'existence d'une règle et une série d'indicateurs pertinents (la variation totale de la situation budgétaire sous-jacente, celle des recettes ou l'amplitude du retour en arrière). Cela suggère que cette corrélation est faible ou ne peut être détectée qu'en tenant compte des autres aspects, déjà mentionnés, de l'assainissement budgétaire.

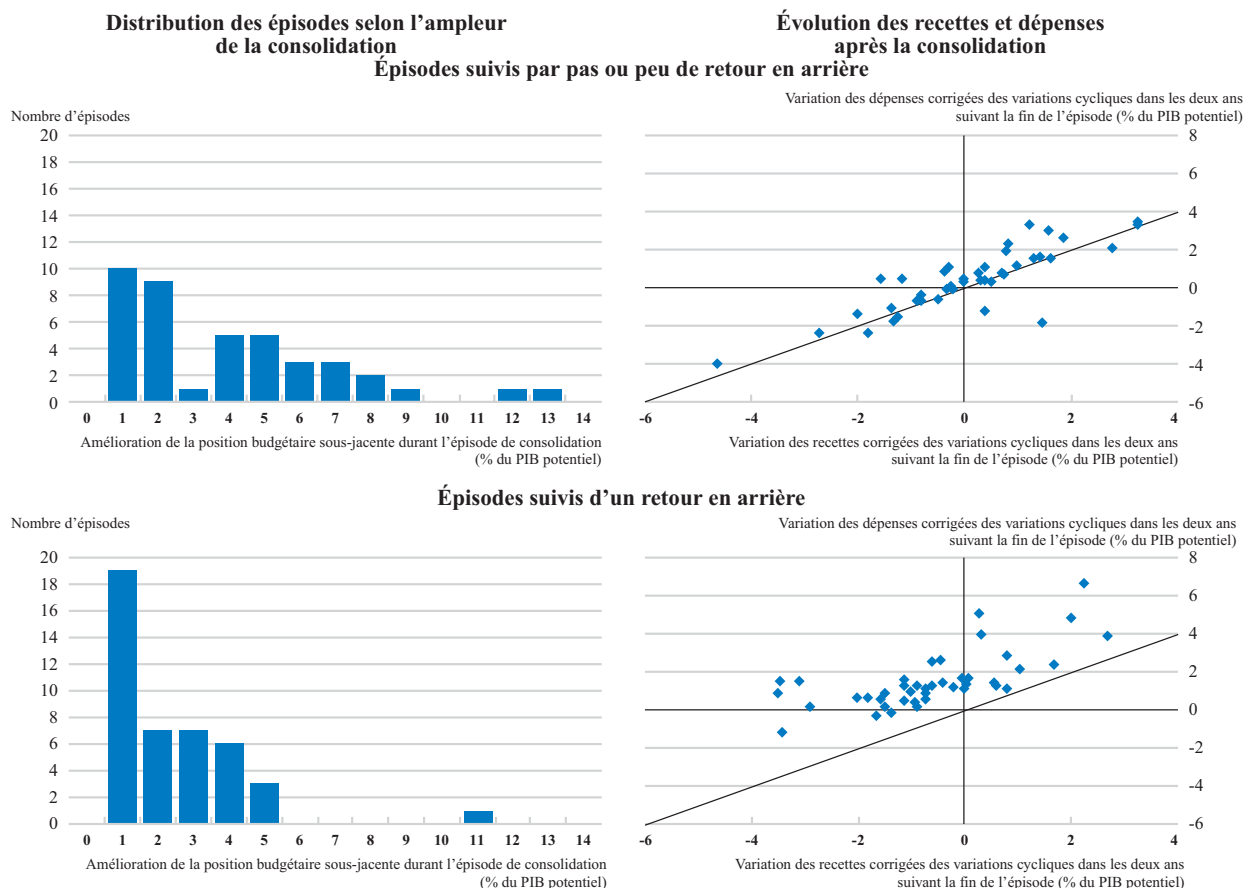
Identification des facteurs qui favorisent la consolidation budgétaire

L'analyse économétrique peut déceler les facteurs qui ont influé sur la consolidation

L'objet de l'analyse économétrique présentée dans cette partie est de faire ressortir l'influence de divers facteurs (notamment la situation macroéconomique et budgétaire, la nature des ajustements et l'existence de règles budgétaires) sur plusieurs aspects du processus d'assainissement¹⁰, à savoir: le lancement de ce dernier; son importance; sa durée; sa capacité à rendre la dette soutenable. Les règles budgétaires

8. Les épisodes de consolidation basés sur un recours à des hausses d'impôts qui ont été compensées partiellement par des hausses de dépenses ont eu, en moyenne, les caractéristiques suivantes: moindre amélioration de la situation budgétaire sous-jacente, durée plus courte et un retour en arrière plus accentué.
9. On trouvera une présentation générale des sources de « la tendance au déficit » dans von Hagen (2002). Voir aussi sur ce point Rogoff et Silbert (1988); Persson et Tabellini (2000); Shi et Svensson (2002) ainsi qu'Alesina et Tabellini (2005).
10. Guichard et al. (2007) donnent des précisions sur les techniques économétriques utilisées.

Graphique 4.5. Comparaison des épisodes de consolidation avec et sans retour en arrière



Note : Le concept budgétaire utilisé est le solde budgétaire primaire corrigé des variations cycliques. Un épisode est suivi d'un retour en arrière si plus de 30 % de l'amélioration du solde budgétaire primaire corrigé des variations cycliques pendant l'épisode est perdu dans les deux ans suivant la fin de l'épisode.

Source : Calculs de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/038701061803>

ont contribué à ces diverses caractéristiques de l'assainissement¹¹. On traitera successivement les quatre aspects; le tableau 4.1, qui synthétise les résultats économétriques, servira de guide aux commentaires¹².

Facteurs qui déclenchent la consolidation et influent sur son amplitude

L'éventualité d'une consolidation était plus grande quand les déficits étaient importants...

L'analyse économétrique confirme que le solde budgétaire initial a joué un rôle significatif pour déclencher la consolidation (tableau 4.1, colonne intitulée « probabilité de débiter »). Ainsi, un déficit primaire corrigé des effets conjoncturels égal à 2 % du PIB (potentiel) va de pair avec

11. Dans les équations estimées, les règles budgétaires sont représentées par trois variables muettes, qui représentent elles-mêmes l'existence d'une règle budgétaire complétée d'une règle de dépenses; les pays de la zone euro pendant la phase qualificative à l'admission; les pays de la zone euro dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance.
12. Les résultats figurant au tableau 4.1 représentent les spécifications finales après l'application d'une procédure allant du général au particulier pour déterminer les variables explicatives pertinentes.

Tableau 4.1. **Résumé des principaux résultats : estimations des paramètres**

	Probabilité de débiter la consolidation	Ampleur de l'ajustement	Intensité de l'ajustement	Probabilité d'arrêter la consolidation	Probabilité d'atteindre un solde primaire qui stabilise la dette
Année avant le début de la période d'assainissement					
Solde primaire corrigé des effets conjoncturels	-0.046**** (-6.54)	-0.567**** (-4.92)	-0.594** (-1.78)	0.187**** (4.14)	
Écart sur le solde primaire permettant de stabiliser la dette (effectif-cible)					0.195**** (3.47)
Taux d'intérêt à long terme (taux interne-référence étrangère)	0.010* (1.88)	0.199** (2.43)	0.078*** (3.41)		
Écart entre production et production potentielle (effectif-potentiel)		-0.113* (-1.66)	0.061** (2.54)	0.079* (1.89)	-0.127** (-2.37)
Élections (variable muette prenant la valeur 1 les années d'élection)	0.140**** (3.12)				
Décomposition de l'ajustement¹					
Part des coupes de dépenses courantes primaires		2.289**** (4.42)			
Part des coupes de dépenses sociales					1.191*** (3.09)
Part des coupes d'investissements publics			-0.919** (-2.23)	-0.758** (-2.56)	
Part des relèvements d'impôts directs				-0.180** (-2.27)	
Autres					
Durée de la période d'assainissement ²				1.952**** (8.13)	0.261**** (3.47)
Règles de politique					
Règle de dépenses et règle portant sur le solde		1.493** (2.07)		-1.001**** (-3.35)	0.586** (2.08)
Pays de la zone euro 1992-1997	0.2556**** (3.57)				
Pays de la zone euro 1998-2005			0.979* (1.84)		
Observations	372	73	73	225	64
R2	0.192	0.487	0.267	..	0.560

Note : Pseudo R2 pour probit; R2 ajusté pour les régressions empilées.


Les coefficients indiqués pour les équations probit (col 1 et 5) sont les effets marginaux (c.a.d. l'incidence d'un changement d'une unité de la variable explicative).

Les chiffres entre parenthèses sont les statistiques-t. Niveaux de significativité : *10%, **5%, ***1%, ****0.1%.

On indique ni les constantes, ni les coefficients de l'inverse du ratio Mills (utilisé pour tenir compte du biais de sélection de l'échantillon dans les régressions d'amplitude et d'intensité).

1. Part de chaque poste dans l'amélioration du solde primaire pendant toute la période ou variant dans le temps avec la durée dans la régression de probabilité d'arrêt.
2. Temps de consolidation écoulé dans la régression de probabilité d'arrêt (une valeur de paramètre supérieure à 1 indique que la probabilité d'arrêt de la période augmente avec sa durée). Durée totale de la période dans la probabilité d'atteinte de l'objectif.

Source : Calculs de l'OCDE.

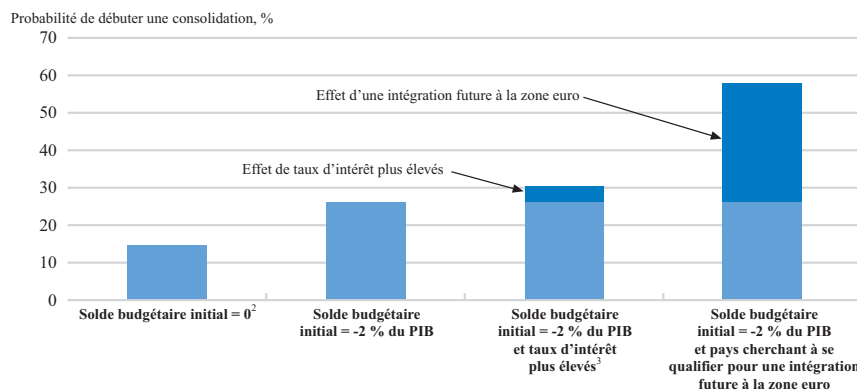
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/042570265607>

une probabilité de débiter un plan d'assainissement supérieure de 13 points à celle correspondant à un solde primaire équilibré (graphique 4.6)¹³.

13. Toutes les autres variables sont évaluées à leur moyenne.

Graphique 4.6. Facteurs affectant la probabilité de débiter une consolidation budgétaire¹

Probabilité de débiter une consolidation budgétaire dans différentes situations passées



1. Fondé sur une analyse probit en panel sur 24 pays de l'OCDE sur la période 1978-2003 (équation montrée dans la première colonne du tableau 4.1). Les probabilités sont évaluées à la moyenne de l'échantillon pour toutes les autres variables entrant dans l'équation estimée.

2. Mesuré par le solde budgétaire primaire corrigé des variations cycliques.

3. L'écart de taux d'intérêt par rapport à une référence internationale est supérieur de 300 points de base.

Source : Calculs de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/050051104552>

... et quand les écarts de taux d'intérêt étaient élevés, et après des élections générales

Les estimations apportent l'évidence, faiblement significative, que cet effet peut être accentué par l'existence de taux d'intérêt à long terme élevés (relativement à un niveau de référence international). De fait, on s'aperçoit que l'amenuisement des écarts de taux d'intérêt dans les années 90 a abouti, dans plusieurs cas, à un assouplissement budgétaire, mesuré au niveau du solde primaire¹⁴. En revanche, les élections ont joué un rôle significatif : la probabilité qu'un assainissement soit entrepris a augmenté immédiatement après une élection générale ; d'où la conclusion possible que les gouvernements sont plus disposés à agir quand ils ont devant eux toute une législature.

Les ajustements ont été plus importants quand ils ont commencé dans des périodes difficiles...

En ce qui concerne l'ampleur de la consolidation (colonne ainsi libellée du tableau 4.1), l'analyse confirme de nouveau le rôle significatif de la situation budgétaire initiale. Plus le déficit primaire était important au début d'un épisode d'assainissement, plus les progrès réalisés ont été importants. De même, la consolidation budgétaire a été plus marquée lorsque les taux d'intérêt étaient relativement élevés au départ. Il semble que c'était aussi le cas quand l'activité initiale était faible.

... et se sont beaucoup appuyés sur des réductions de dépenses

Sous l'angle de la conception des politiques, il est plus intéressant de comparer les phases d'assainissement où l'action a porté respectivement sur les dépenses et les recettes. L'ajustement budgétaire a été supérieur dans les épisodes dominés par la compression des dépenses primaires courantes. D'autres spécifications (ne figurant pas ici), permettent de montrer que des économies substantielles sur certains postes de dépenses courantes (consommation publique et transferts sociaux)

14. On trouvera plus de précisions à l'appendice 2 de Guichard *et al* (2007).

avaient une incidence nettement positive sur l'ordre de grandeur du redressement réalisé. L'analyse présentée ici ne permet pas de distinguer les gels de dépenses ou les coupes unilatérales des économies résultant de réformes des dépenses publiques.

L'assainissement a été moins intense quand l'activité était faible

L'« intensité de l'ajustement » (effort annuel de consolidation) a été influencée par diverses évolutions macroéconomiques. Un niveau initial du déficit élevé et des taux d'intérêt à long terme a été associé à une plus grande intensité de l'ajustement. La faiblesse de la conjoncture au départ donne plus d'ampleur à l'assainissement, mais semble diminuer l'intensité des efforts : il est difficile d'aller loin dans l'austérité quand l'économie est faible, et l'ajustement s'en trouve prolongé. Les efforts de consolidation fondés sur des coupes dans les investissements publics ont aussi été généralement moins intenses.

Facteurs qui influent sur la durée des épisodes de consolidation

La situation initiale a aussi déterminé la durée de l'assainissement

Un déficit plus important au départ a coïncidé avec un allongement de la période d'assainissement (colonne intitulée « probabilité d'arrêter la consolidation » au tableau 4.1). Comme on l'a indiqué ci-dessus, la probabilité d'une interruption de la consolidation a été également moindre si elle avait débuté dans le contexte d'un large écart négatif entre production et potentiel. On constate, sans surprise, que plus la période d'assainissement a duré longtemps, plus il était probable qu'elle prenne fin. Des efforts prolongés sont susceptibles de créer un sentiment de lassitude. Il y a une autre interprétation possible : plus longue est la phase de consolidation, plus l'ajustement cumulé est sans doute important et plus grandes sont donc les chances d'avoir mené à bien l'assainissement.

Les hausses d'impôts et les coupes dans les investissements publics ont joué un rôle

S'agissant des instruments utilisés pour l'assainissement, le fait de donner une large place au relèvement des impôts directs et à la diminution des investissements publics a augmenté la probabilité que la période d'assainissement continue. Ces résultats peuvent donner lieu à différentes interprétations. Selon l'une d'elles, proposée dans une étude antérieure, ils s'expliquent peut-être par les « changements de stratégie »¹⁵ de certains pays ; cela signifie qu'un gouvernement amorce un redressement budgétaire en augmentant les prélèvements obligatoires et/ou en réduisant les investissements, puis adopte une stratégie plus large qui implique des économies sur les dépenses courantes (politiquement plus sensibles et demandant plus de temps à mettre en œuvre).

Facteurs qui contribuent à atteindre l'objectif de soutenabilité de la dette

La situation initiale influe aussi sur les chances de succès...

Les épisodes de consolidation commencés dans un contexte économique défavorable avaient une plus grande probabilité de succès, au sens où ils ont permis d'atteindre un niveau d'endettement soutenable

15. Von Hagen et al. (2002), parmi d'autres auteurs, avancent cet argument.

(tableau 4.1, dernière colonne). Cela traduit sans doute l'impulsion que la faiblesse initiale de la conjoncture donne à l'assainissement, comme on l'a vu plus haut.

... de même que la réduction des transferts sociaux...

En ce qui concerne la composition des mesures de consolidation, les chances de réussite ont été plus grandes quand l'accent était mis sur les coupes dans les budgets sociaux. La raison en est peut-être que les gouvernements les plus déterminés à parvenir à la soutenabilité budgétaire sont probablement aussi les plus enclins à réformer les domaines politiquement sensibles. Agir ainsi a éventuellement pour effet secondaire de renforcer la crédibilité de la stratégie d'assainissement, et donc d'améliorer ses perspectives de succès.

... et la durée de l'assainissement

Plus un épisode de consolidation a duré longtemps, plus sa probabilité de succès a été élevée. On peut coupler ce constat à la relation positive, évoquée précédemment, entre l'arrêt de la consolidation et sa durée; cela corrobore l'interprétation selon laquelle les longs épisodes d'ajustement prennent souvent fin parce qu'ils ont réussi.

Quantification de l'effet des règles budgétaires

Les règles portant sur les dépenses peuvent jouer un rôle important...

On estime que les règles budgétaires, en particulier celles portant sur les dépenses (tableau 4.2), ont influé sur plusieurs aspects de l'assainissement. Si l'on différencie les règles visant les soldes budgétaires selon qu'elles se conjuguent ou non à des règles de dépenses, on s'aperçoit que la combinaison des deux types de règles a un effet favorable sur les résultats obtenus. La consolidation budgétaire a été sensiblement plus importante et plus durable quand on a recouru à cette combinaison de règles. Les résultats montrent aussi que la conjonction de règles portant sur les dépenses et sur le solde a permis de réaliser et de conserver un solde primaire de nature à stabiliser le ratio dette/PIB.

... bien que la causalité ne soit pas claire

La constatation du fait que les règles de dépenses ont constitué un élément important du succès d'une politique d'assainissement correspond à une logique intuitive, puisque la plupart des retours en arrière observés dans l'échantillon étudié ici ont été imputables aux dépenses. Mais les estimations pourraient aussi simplement s'expliquer de la façon suivante : les pays qui complètent l'objectif d'équilibre budgétaire par des règles régissant les dépenses sont en général les plus décidés à opérer effectivement une consolidation, et notamment à s'attaquer à la question de la maîtrise des dépenses.

La zone euro donne des exemples intéressants du rôle des règles budgétaires

L'évolution de la zone euro illustre quelques points importants concernant les règles et leurs rapports avec le déroulement de la consolidation. Pendant la période qui a mené au lancement de l'euro (1992 à 1997), on constate que la propension des pays à débiter une politique de redressement des finances publiques a beaucoup augmenté. De fait, la probabilité de consolidation a plus que doublé grâce à la

Tableau 4.2. Principales règles budgétaires actuellement en vigueur dans les pays de l'OCDE

Pays	Date et nom	Caractéristiques de l'ensemble des règles			
		Objectif de solde	Objectif de dépenses	Règles sur les recettes imprévues	Règle d'or
Australie	Charte de sincérité budgétaire (1998)	oui	non	non	non
Autriche	Pacte de stabilité et de croissance (1997) Pacte de stabilité interne (2000)	oui	non	non	non
Belgique	Pacte de stabilité et de croissance (1997) Règle budgétaire nationale (2000)	oui	non	oui	non
Canada	Plan de remboursement de la dette (1998)	oui	non	oui	non
Rép. tchèque	Pacte de stabilité et de croissance (2004) Loi sur les règles budgétaires (2004)	oui	oui	non	non
Danemark	Stratégie budgétaire à moyen terme (1998)	oui	oui	non	non
Finlande	Pacte de stabilité et de croissance (1997) Plafonds de dépenses (1991, révisés en 95 et 99)	oui	oui	non	non
France	Pacte de stabilité et de croissance (1997) Plafonnement des dépenses de l'État central (1998)	oui	oui	Depuis 2006	non
Allemagne	Pacte de stabilité et de croissance (1997) Pacte de stabilité interne (2002)	oui	oui	non	oui
Grèce	Pacte de stabilité et de croissance (1997)	oui	non	non	non
Hongrie	Pacte de stabilité et de croissance (2004)	oui	non	non	non
Irlande	Pacte de stabilité et de croissance (1997)	oui	non	non	non
Italie	Pacte de stabilité et de croissance (1997) Plafonnement de la croissance nominale des dépenses (2002)	oui	oui	non	non
Japon	Décision du Cabinet sur les perspectives budgétaires à moyen terme (2002)	oui	oui	non	non
Luxembourg	Pacte de stabilité et de croissance (1997) Accord de coalition sur le plafonnement des dépenses (1999, 2004)	oui	non	non	non
Mexique	Loi sur la responsabilité budgétaire (2006)	oui	non	oui	non
Pays-Bas	Pacte de stabilité et de croissance (1997) Accord de coalition sur des objectifs pluri-annuels de dépenses (1994, révisé en 2003)	oui	oui	oui	non
Nlle-Zélande	Loi de responsabilité budgétaire (1994)	oui	oui	non	non
Norvège	Principes directeurs de stabilité budgétaire (2001)	oui	non	oui	non
Pologne	Pacte de stabilité et de croissance (2004) Loi sur les finances publiques (1999)	oui	non	non	non
Portugal	Pacte de stabilité et de croissance (1997)	oui	non	non	non
Rép. Slovaque	Pacte de stabilité et de croissance (2004)	oui	non	non	non
Espagne	Pacte de stabilité et de croissance (1997) Loi de stabilité budgétaire (2001, révisée en 2006)	oui	non	non	non
Suède	Loi budgétaire (1996, révisée en 1999)	oui	oui	non	non
Suisse	Règle du frein à l'endettement (2001, mais en vigueur depuis 2003)	oui	oui	oui	non
Royaume-Uni	Code de stabilité budgétaire (1998)	oui	non	non	oui

Source : Calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/042612244258>

perspective de l'adhésion (voir graphique 4.6 ci-dessus). Les obligations du traité de Maastricht, largement médiatisées, ne laissaient aucun doute sur la nécessité d'un assainissement budgétaire; en même temps, les avantages de l'adoption de l'euro étaient ressentis comme très substantiels à la fois par les décideurs et par la population, de même que les inconvénients en cas d'échec. Dans la période qui a suivi la mise en place de la monnaie unique, l'appartenance à la zone euro semble avoir eu un effet faiblement positif sur l'intensité de la rigueur budgétaire.

L'expérience de la conception et de l'application des règles budgétaires

De nombreux éléments conditionnent l'efficacité des règles

Pour prolonger l'examen du degré auquel certains aspects essentiels des règles budgétaires influent sur leur efficacité, cette section passe en revue des situations spécifiques dans lesquelles ces règles ont – ou n'ont pas – fonctionné. On accorde une attention particulière à leur conception, à leur mise en œuvre et au degré de souplesse en cas de choc ou de changement de la situation macroéconomique.

Problèmes de conception des règles budgétaires

Combiner les règles portant sur le solde et celles concernant les dépenses est efficace...

En ce domaine, il est bon d'ouvrir le débat en comparant simplement les règles de solde budgétaire combinées à des règles de dépenses aux règles pures et simples de solde budgétaire. L'observation du passé rejoint les résultats des régressions, en incitant à penser que les règles de solde budgétaire non couplées à des règles de dépenses sont généralement moins efficaces. L'expérience des États-Unis en donne un exemple frappant: ni la loi Gramm-Rudman-Hollings (GRH) de 1985, ni sa version révisée en 1987 n'ont réussi à entamer sensiblement le déficit budgétaire¹⁶. Une autre illustration nous est fournie par le Pacte de stabilité et de croissance (PSC); il n'a pas jusqu'à présent conduit à des situations budgétaires soutenables, notamment dans les grands pays de l'Union européenne. En revanche, quand les États-Unis sont passés à une règle basée sur les dépenses – avec la loi dite d'exécution du budget (Budget Enforcement Act) en vigueur de 1990 à 2002¹⁷ – ils ont dégagé un excédent et l'ont conservé pendant un certain temps. Quelques pays de l'Union européenne (comme la Finlande, l'Espagne, les Pays-Bas, la République tchèque et la Suède), qui ont complété le PSC par des règles nationales (prévoyant le plus souvent un plafonnement des dépenses),

16. La loi GRH était une règle de solde (qui visait à équilibrer le budget en six ans). L'une des dispositions essentielles prévoyait qu'en l'absence d'un accord sur les moyens d'atteindre les objectifs de déficit, cette règle serait appliquée par le biais de coupes unilatérales dans les programmes de dépenses. Elle a été abandonnée en 1990 quand la conjonction de l'absence d'un consensus préalable sur les économies à effectuer et de prévisions budgétaires trop optimistes a rendu obligatoire des réductions de crédits très substantielles et politiquement inacceptables.

17. Cette loi prévoyait un plafonnement des engagements discrétionnaires (en termes nominaux) et des règles de compensation des charges par des recettes, qui obligeaient à neutraliser budgétairement de nouvelles dépenses discrétionnaires à l'exception de celles relatives aux retraites fédérales ou résultant de la législation fiscale.

ont également réussi. Toutefois, il y a eu aussi des échecs. Ainsi, la France, après avoir instauré en 1998 des objectifs pluri-annuels pour les dépenses de l'État en volume, a vu son solde structurel se dégrader constamment jusqu'en 2003, date à laquelle elle est tombée sous le coup de la procédure de déficit excessif de l'Union européenne¹⁸.

... à condition qu'elles soient claires, transparentes et tiennent compte du cycle conjoncturel

S'il n'existe pas de règle unique qui puisse s'appliquer à chaque pays, il y a un certain consensus sur le fait que, pour être efficaces, les règles doivent avoir certaines caractéristiques. Il faut en particulier qu'elles soient simples à gérer, à comprendre et à surveiller, tout en étant assez souples pour permettre de réagir aux variations cycliques. Dans ces conditions, plusieurs caractéristiques des règles de dépenses peuvent expliquer pourquoi elles ont été couronnées de succès : non seulement elles ne tiennent pas compte des rentrées fiscales sensibles à la conjoncture, mais elles peuvent être conçues (et le sont souvent) pour laisser les stabilisateurs automatiques jouer en période de récession et épargner les plus-values de recettes liées à une reprise¹⁹; elles sont généralement plus transparentes que pratiquement toutes les règles portant sur le solde budgétaire, à l'exception des plus simples; elles permettent de faire jouer la responsabilité des ministères/ministres dépensiers²⁰; enfin, elles permettent aux décideurs et aux gestionnaires de programmes de mieux prévoir les ressources financières disponibles.

Le choix des postes auxquels s'applique la règle...

L'un des problèmes importants qui se posent lors de la conception des règles budgétaires est leur incidence éventuelle sur la qualité des dépenses publiques. Les règles portant sur la totalité des dépenses et celles visant le solde du budget risquent de provoquer une répartition inefficace des ressources, en laissant de côté les crédits politiquement sensibles qu'il est difficile de réduire²¹. Le plus souvent, les gouvernements ont réagi en excluant certains investissements des dépenses totales (comme le prévoient notamment les règles d'or appliquées au Royaume-Uni et en Allemagne), mais cela complique le suivi de la règle et permet de la contourner plus facilement. En outre, il est quelque peu arbitraire de soustraire les investissements physiques à la règle, mais pas les dépenses courantes assimilables à un investissement, comme celles consacrées à l'éducation.

... et l'horizon temporel influent sur son efficacité

La période au cours de laquelle la cible doit être atteinte est également importante, notamment en donnant une certaine souplesse pour faire face aux fluctuations cycliques. Bien qu'appliquer la règle chaque année paraisse exigeant, beaucoup de pays le font, et cela avec des succès divers. La Suisse, par exemple, conjugue le respect annuel de la règle avec la flexibilité cyclique en ciblant l'équilibre budgétaire corrigé des fluctuations

18. Le dépassement était surtout dû à la sécurité sociale et à l'État (Moulin, 2004). Par la suite, la France ayant réussi à ramener son déficit à moins de 3 % en 2005, la procédure de déficit excessif engagée contre elle a été interrompue en janvier 2007.

19. Anderson et Minarik (2006).

20. Atkinson et van den Noord (2001).

21. Sutherland, et al. (2005).

conjoncturelles. Le Royaume-Uni emploie une méthode différente: sa règle d'équilibre du solde²² s'apprécie sur l'ensemble du cycle. Toutefois, ce mécanisme donne des orientations moins précises à court terme. De plus, les règles qui se réfèrent à l'ensemble du cycle conjoncturel ou prévoient une forme quelconque d'ajustement en fonction de la conjoncture exigent de formuler un jugement subjectif²³ sur le moment où le cycle commence et se termine et/ou sur l'importance de l'écart entre la production effective et la production potentielle; tout cela (à quoi s'ajoutent les révisions de données) ne permet pas de savoir avec certitude si la règle a été ou non appliquée (ou le sera). Les mêmes objections valent pour des règles comme le PSC, qui autorisent la suspension des procédures normales en cas de faiblesse conjoncturelle prononcée.

Des règles infranationales peuvent compléter les règles nationales

Dans beaucoup de pays, les règles budgétaires nationales sont complétées par toutes sortes de règles aux échelons infranationaux. Elles existent parfois depuis longtemps. Compte tenu de la tendance à décentraliser davantage les responsabilités budgétaires dans la plupart des pays de l'OCDE, ces règles ont été considérées comme un mécanisme important pour pouvoir bénéficier du surcroît d'efficacité découlant de l'autonomie locale, tout en conservant ou en instaurant la discipline budgétaire. C'est pourquoi la grande majorité des pays a fixé des règles applicables aux échelons infranationaux ou les a renforcées²⁴. Plusieurs États européens, en particulier, ont harmonisé les règles régissant les budgets des administrations infranationales avec leurs propres engagements supranationaux, en mettant en place des pactes de stabilité internes.

L'application des règles

Les règles ont été inégalement observées

Pour être efficaces, les règles doivent être respectées; mais l'expérience donne des exemples contradictoires de la rigueur d'application²⁵. Le Pacte de stabilité et de croissance, le programme d'assainissement budgétaire

22. Il y a deux règles : l'une prévoit que l'État ne peut emprunter que pour financer des investissements fixes nets, et non des dépenses courantes; l'autre exige que le ratio endettement net/PIB reste stable à un niveau prudent.
23. Alors qu'il serait possible de fixer des règles objectives pour dater le cycle conjoncturel, le Trésor britannique recourt à une « évaluation globale des informations disponibles », qui est de nature subjective. Actuellement, il n'y a pas obligation de faire auditer les hypothèses du Trésor sur le déroulement temporel du cycle.
24. Sutherland *et al.* (2005) décrivent ces règles et évoquent les problèmes que posent leur conception.
25. La Commission européenne a construit des indicateurs caractérisant les règles en fonction de leur « fermeté »; cf. Commission européenne (2006) ainsi que Ayuso-i-Casals *et al.* (2006). Les règles les plus fermes ont un fondement constitutionnel et ne prévoient pas de marge d'ajustement des objectifs; des autorités indépendantes en surveillent l'application et en assurent le respect; elles comprennent des mécanismes automatiques de correction et de sanction en cas de non-respect; enfin, elles sont suivies de près par les médias. Ces travaux montrent que, en Europe au moins, des règles nationales fermes donnent généralement de meilleurs résultats budgétaires, et aussi que les caractéristiques apparemment les plus importantes sont le statut légal de la règle, la nature de l'entité chargée de la faire respecter (autorité indépendante, gouvernement, etc.) et le mécanisme d'exécution (y compris le rôle des sanctions).

lancé au Japon en 1997 et la loi Gramm-Rudman-Hollings aux États-Unis ont tous atteint un stade où le coût économique et politique d'une exécution rigide de la règle a été considéré comme excessif. Pourtant, en Suède, aux Pays-Bas et aux États-Unis (dans le cadre du Budget Enforcement Act, en vigueur de 1990 à 2002)²⁶ la rigidité des règles a été l'instrument très efficace d'une consolidation et n'a pas eu de conséquences économiques négatives. En revanche, la Nouvelle-Zélande, le Canada et l'Australie sont des exemples où les gouvernements ont réussi à redresser la situation budgétaire au moyen de règles très souples²⁷.

La transgression des règles doit avoir un coût

Dans beaucoup d'expériences réussies, les règles ont été renforcées par la mise en place d'un dispositif comportant de strictes obligations d'information et de mécanismes qui augmentent le coût politique de la transgression des règles (Nouvelle-Zélande, Australie et Royaume-Uni en particulier). Les évaluations *a posteriori* sont très importantes au Royaume-Uni, en Belgique²⁸, aux Pays-bas, en Suède, en Australie et en Nouvelle-Zélande. La plupart des dispositifs couronnés de succès mettent aussi l'accent sur la nécessité d'hypothèses budgétaires prudentes. De plus, il y a de nombreux cas où les règles ont bien fonctionné à la suite d'une rénovation de la procédure d'établissement du budget et de changements dans la gestion du secteur public qui ont amélioré la responsabilisation et l'efficacité (Nouvelle-Zélande, Australie, Suède et Royaume-Uni). Plus généralement, il semble que, selon les pays, l'électorat n'accorde pas la même importance au respect des règles, tandis que les modalités de la surveillance exercée par le secteur privé et du débat sur les performances budgétaires diffèrent; il est plus difficile d'agir sur ces points.

L'adaptation des règles à l'évolution du contexte

Les règles doivent aussi être adaptées aux circonstances

Permettre une évolution des règles en fonction des progrès de la consolidation ou des changements du contexte macroéconomique est souvent une condition nécessaire, quoique difficile à remplir, de la réussite. Ainsi, au Canada (seul des sept principaux pays ayant réussi à assurer un recul constant de l'endettement net), la consolidation budgétaire a commencé en 1993 avec une législation plafonnant les dépenses de programmes (sauf pour ceux qui sont autofinancés). Comme les dépenses sont toujours restées inférieures aux limites, la règle a été abandonnée en 1995 et remplacée par une réserve destinée à faire face

26. Mais cette loi comporte des clauses dérogatoires dont on a beaucoup usé au tournant du siècle.

27. En Nouvelle-Zélande, par exemple, la loi détermine les principes d'une gestion budgétaire responsable, mais ne fixe pas les objectifs; le gouvernement doit formuler ses objectifs à court terme (qui sont habituellement révisés chaque année) et ses intentions à long terme pour une série de variables budgétaires. Dans ce pays, la loi ne prévoit pas de mécanismes de sanction et de correction en cas de non-conformité.

28. En Belgique, le Bureau fédéral du plan a joué un rôle essentiel dans l'assainissement budgétaire en formulant des projections macroéconomiques à court terme avec indépendance et neutralité politique (Bogaert et al. 2006).

aux imprévus, dans le cadre d'un budget prudent, qui pouvait être affectée à la réduction de la dette si l'on n'avait pas besoin de l'utiliser; ce système a été remplacé en 1998 par une « politique de budget équilibré ou mieux », accompagnée d'un plan de remboursement de la dette : les excédents servent à amortir cette dernière et la réduction correspondante des charges d'intérêts à alléger la fiscalité. La Suisse est parvenue à améliorer sa situation budgétaire de 1999 à 2001 en s'appuyant sur une règle de solde. Mais le dispositif a été ensuite modifié pour intégrer des objectifs de dépenses. Pour essayer de rendre le PSC plus efficace, la Commission et le Conseil de l'Union européenne ont mis l'accent sur les soldes corrigés des effets conjoncturels pour donner plus de souplesse aux mécanismes d'exécution²⁹; il est trop tôt pour se prononcer sur les résultats. Récemment, l'Espagne a aussi réformé sa Loi de stabilité budgétaire pour tenir compte de la position cyclique de l'économie.

Un mécanisme de gestion des recettes exceptionnelles est utile

Les pays dont les budgets sont sensibles aux variations des termes de l'échange (en premier lieu, les producteurs de pétrole comme le Mexique et la Norvège) ont trouvé utile de créer des fonds de stabilisation pour gérer les hausses de recettes inattendues. Ces fonds ont plusieurs finalités: transmettre le produit des richesses naturelles aux générations futures, stabiliser le taux de change et préserver l'économie d'une surchauffe due à un excès de dépenses. Même les pays moins richement dotés en ressources naturelles ont estimé judicieux de mettre en place des mécanismes similaires de gestion des « gains d'aubaine ». Ce sont, par exemple, les « fonds de réserve » ou les règles qui fixent à l'avance la proportion de recettes imprévues qui doit servir à diminuer la dette ou être épargnée (Belgique ou plus récemment France)³⁰. Ces mécanismes peuvent utilement compléter les règles budgétaires en préservant les excédents dégagés pendant les périodes favorables³¹.

La transparence est indispensable

La transparence est un élément crucial de toute règle efficace. Si la population comprend les motifs d'une décision (et est convaincue de sa nécessité), cela augmente beaucoup les chances de succès et de maintien de la règle considérée. De même, les manquements momentanés à une règle ne sont pas forcément dommageables si ils sont justifiés correctement³². C'est sans doute encore plus vrai lorsque les règles font l'objet d'une vérification indépendante.

29. Cela assouplit la procédure de déficit excessif si le dépassement du seuil de 3 % du PIB assigné au déficit budgétaire paraît modéré et temporaire. On tiendra alors compte de tout facteur jugé pertinent, notamment de la situation conjoncturelle, de la viabilité de l'endettement et de la mise en œuvre de politiques structurelles de nature à améliorer le potentiel de croissance ainsi que la viabilité à long terme des finances publiques.

30. En Belgique, les plus-values de recettes fiscales ou les excédents dus à la non-consommation de crédits inscrits au budget sont affectés au remboursement de la dette nationale. En France, depuis 2006, le gouvernement est tenu d'indiquer, dans la loi de finances annuelle, l'usage qu'il ferait d'une éventuelle différence entre rentrées prévues et effectives.

31. Mills et Quinet (2001).

32. Hemming et Kell (2001).

APPENDICE 4.A1

*Définition des principales variables***Variables macroéconomiques et budgétaires**

Toutes les variables macroéconomiques et budgétaires proviennent de la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 80 (voir *Inventaire de la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE* (www.oecd.org/dataoecd/47/9/36462096.pdf)). Pour réaliser ce projet, on a calculé les variables suivantes.

- Le solde primaire, qui stabilise le ratio dette/PIB (PBO), est défini comme suit:

$$\text{PBO}(t)/\text{GDP}(t) = -\text{Debt}(t-1)/\text{GDP}(t-1) * [1 - (1+i)/(1+g)] ;$$

où $g = \text{GDP}(t)/\text{GDP}(t-1) - 1$ et i est défini comme une moyenne mobile des taux d'intérêt implicites sur la dette. On a en particulier:

$$i = (1/3) * [\text{ggintp}(t-1)/\text{ggfl}(t-2) + \text{ggintp}(t)/\text{ggfl}(t-1) + \text{ggintp}(t+1)/\text{ggfl}(t)];$$

où *ggfl* représente les engagements financiers bruts des administrations et *ggintp* les versements d'intérêts effectués par les administrations.

- Pour la différence entre les taux d'intérêt à long terme et ceux du pays de référence, l'Allemagne représente la référence des pays européens et les États-Unis la référence pour les autres pays.
- La part d'un poste de dépenses dans l'ajustement budgétaire est définie comme moins la variation de ce poste, en pourcentage du PIB, entre la dernière année de l'épisode de consolidation et l'année précédant son lancement, divisée par la différence de solde primaire, en pourcentage du PIB, pendant la même période. Pour l'analyse de la durée (la probabilité d'arrêter la consolidation), on a construit une série temporelle du cumul des contributions pendant la durée de cette période d'assainissement.
- La part d'un poste de recettes dans l'ajustement budgétaire est définie comme la variation de ce poste, en pourcentage du PIB, entre la dernière année de l'épisode de consolidation et l'année précédant son lancement, divisée par la différence de solde primaire, en pourcentage du PIB, pendant la même période. Pour l'analyse de durée, on a

construit une série temporelle de cumul des contributions pour toute la durée de la période.

- Pour les dépenses et recettes totales ainsi que pour celles à caractère courant, comme pour les impôts directs et indirects, on a utilisé des variables corrigées des effets cycliques, en pourcentage du PIB potentiel (pour le numérateur et dénominateur). S'agissant des postes de dépenses pour lesquels on ne disposait pas de variables corrigées, on a utilisé des variables non corrigées (pour le numérateur et le dénominateur).

Variables muettes représentant les règles budgétaires

Deux variables muettes rendent compte de l'existence, au moins pour une part significative du secteur des administrations : i) d'une règle relative au solde budgétaire, définie comme l'ensemble des règles et des objectifs portant sur le déficit budgétaire (corrigé ou non des effets cycliques); ii) d'une règle visant aussi le solde budgétaire, complétée par une règle de dépenses, celle-ci étant définie comme une règle et/ou une cible qui assure la maîtrise des dépenses lors de l'élaboration du budget annuel; il s'agit, par exemple, d'un plafonnement ou d'un principe de compensation de dépenses par des recettes équivalentes. Ces variables sont des indicateurs rudimentaires, dans la mesure où l'on ne tient pas compte des changements éventuels de définition de la règle, de son respect ou de toute autre caractéristique (comme sa base légale, les sanctions prévues, etc.). Dès lors, on ne prend pas en considération les différences de modalités des règles selon les pays et leur évolution dans le temps. Les variables muettes sont basées sur la confrontation de plusieurs sources³³ et sur l'expertise des spécialistes-pays de l'OCDE. Pour une période donnée d'assainissement, ces variables prennent la valeur 1 si la règle existe en début de période ou est instaurée très peu de temps après. Aucune variable muette ne rend compte des règles en matière d'endettement ou de recettes (c'est-à-dire celles qui fixent à l'avance la proportion des rentrées exceptionnelles devant être épargnée, qui créent des fonds de réserve ou qui limitent les taux d'imposition). Enfin, on utilise deux variables muettes pour représenter, respectivement, la préparation de l'adhésion à la zone euro (1992-1997)³⁴ et la période d'application du PSC.

La variable muette pour le cycle électoral prend une valeur de 1 quand il y a une élection (les élections anticipées figurent aussi dans l'échantillon). Les informations proviennent de *wikipedia.org*, de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDAE) ainsi que de sites nationaux consacrés aux résultats des élections.

33. Deroose *et al.* (2006); Commission européenne (2003 et 2006); Fischer (2005); Gruen et Sayegh (2005); von Hagen (2006); FMI (2005); Janssen (2001); Jourmard *et al.* (2004); Kennedy *et al.* (2001); Moulin (2004); Poterba (1997) ainsi que Tanaka (2005).

34. Depuis 1999 pour la Grèce.

BIBLIOGRAPHIE

- Ahrend, R., P. Catte et R. Price (2006), « Interactions Between Monetary and Fiscal Policy: How Monetary Conditions Affect Fiscal Consolidation », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 521.
- Alesina, A. et S. Ardagna (1998), « Tales of Fiscal Adjustment », *CEPR Economic Policy*, vol. 13, n° 27.
- Alesina, A. et T. Bayoumi (1996), « The Costs and Benefits of Fiscal Rules: Evidence from the US States », *NBER Working Paper*, n° 5614.
- Alesina, A. et R. Perotti (1996), « Fiscal Adjustments in OECD Countries: Composition and Macroeconomic Effects », *NBER Working Paper*, n° 5730.
- Alesina, A. et G. Tabellini (2005), « Why is Fiscal Policy Often Procyclical? », *Harvard Institute of Economic Research Discussion Paper*, n° 2090.
- Anderson, B. et J. Minarik (2006), « Design choices for fiscal policy rules », *OECD Journal of Budgeting*, vol. 5, n° 4.
- Ardagna, S. (2004), « Fiscal Stabilizations: When Do They Work and Why », *European Economic Review*, vol. 48, n° 5.
- Atkinson, P. et P. van den Noord (2001), « Managing Public Expenditure: Some Emerging Policy Issues and a Framework for Analysis », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 285.
- Ayuso-i-Casals, J., D. Gonzalez-Hernandez, L. Moulin et A. Turrini (2006), « It's Not Only the SGP: Numerical Fiscal Rules at National Level: Features, Determinants, Outcomes », paper presented at the Directorate-General for Economic and Financial Affairs of the European Commission Workshop on *The Role of Fiscal Rules and Institutions in Shaping Budgetary Outcomes*.
- Baldacci, E., S. Gupta, B. Clements et C. Mulas-Granados (2004), « Expenditure Composition, Fiscal Adjustment and Growth in Low-Income Countries », *IMF Working Paper*, n° 02/77.
- Bassanini, A., S. Scarpetta et P. Hemmings (2001), « Economic Growth: The Role of Policies and Institutions », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 283.
- Bogaert, H., L. Dobbelaere, B. Hertveldt et I. Lebrun (2006), « Fiscal Council, Independent Forecasts and the Budgetary Process: Lesson from the Belgium Case », *Belgian Federal Planning Bureau Working Paper*, n° 4-06.
- Commission européenne (2003), *Public Finances in EMU*, Bruxelles.
- Commission européenne (2006), *Public Finances in EMU*, Bruxelles.
- Cournède, B. et F. Gonand (2006), « Restoring Fiscal Sustainability in the Euro Area: Raise Taxes or Curb Spending? », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 520.
- Deroose S., L. Moulin et P. Wierts (2006), « National Expenditure Rules and Expenditure Outcomes: Evidence for EU Member States », *Fiscal Spending Rules, Wirtschaftspolitische Blätter*, vol. 53, n° 1.
- Fischer J. (2005), « Swedish Budget Rules: Praise from Brussels, Pressure from Home », *ECFIN Country Focus*, vol. II, Issue 4, Commission européenne, Bruxelles.
- FMI (Fonds monétaire international), (2005), « Sweden: Selected Issues », *IMF Country Report*, n° 05/344, Washington.
- Girouard, N. et R. Price (2004), « Asset Price Cycles, "One-off" Factors and Structural Budget Balances », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 391.
- Gruen, D. et A. Sayegh (2005), « The Evolution of Fiscal Policy in Australia », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 21, n° 4.
- Guichard, S., M. Kennedy, E. Wurzel et C. André (2007), « What Promotes Fiscal Consolidation: OECD Country Experiences », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 553.

- von Hagen, J. (2002), « Fiscal Rules, Fiscal Institutions and Fiscal Performance », *The Economic and Social Review*, vol. 33, n° 3.
- von Hagen, J. (2006), « Fiscal Rules and Fiscal Performance in the EU and Japan », University of Munich, *Discussion Papers Series*, n° 147.
- von Hagen, J., A. Hugues Hallett et R. Strauch (2002), « Budgetary Consolidation in EMU », *European Economy – Economic Papers*, n° 148.
- Hemming, R. et M. Kell (2001), « Promoting Fiscal Responsibility: Transparency, Rules and Independent Fiscal Authorities », in *Fiscal Rules, Proceedings of a Research Department Public Finance Workshop*, Banca d'Italia.
- Janssen, J. (2001), « New Zealand's Fiscal Policy Framework: Experience and Evolution », *New Zealand Treasury Working Paper Series*, n° 01/25.
- Joumard, I., P.-M. Kongsrud, Y.-S. Nam et R. Price (2004), « Enhancing the Effectiveness of Public Spending: Experience in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 304.
- Kennedy, S., J. Robbins et F. Delorme (2001), « The Role of Fiscal Rules in Determining Fiscal Performance », *Fiscal Rules*, Banca d'Italia (ed.).
- Koen, V. et P. van den Noord (2005), « Fiscal Gimmickry in Europe: One-off Measures and Creative Accounting », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 417.
- de Mello, L., P.-M. Kongsrud et R. Price (2004), « Saving behaviour and the effectiveness of fiscal policy », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 397.
- Mills, P. et A. Quinet (2001), « The case for spending rules » in *Fiscal Rules, Proceedings of a Research Department Public Finance Workshop*, Banca d'Italia.
- Moulin, L. (2004), « Expenditure Rule à la Française », *ECFIN Country Focus*, vol. II, n° 4, Commission européenne, Bruxelles.
- Poterba, J. (1997), « Do Budget Rules Work? », *NBER Working Papers*, n° 5550.
- Persson, T. et G. Tabellini (2000), *Political Economics – Explaining Economic Policy*, MIT Press.
- Rogoff, K. et A. Sibert (1988), « Elections and Macroeconomic Policy Cycles », *Review of Economic Studies*, vol. 55, n° 1.
- Shi, M. et J. Svensson (2002), « Conditional Political Budget Cycles », *CEPR Discussion Paper*, n° 3352.
- Sutherland, D., R. Price et I. Joumard (2005), « Fiscal Rules for Sub-Central Governments: Design and Impact », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 465.
- Tanaka, H. (2005), « Fiscal Rules and Targets and Public Expenditure Management: Enthusiasm in the 1990s and its Aftermath », *Pacific Economic Papers*, n° 613, Australia National University, Australia-Japan Research Centre, Canberra.

Chapitres spéciaux parus dans les derniers numéros des Perspectives économiques de l'OCDE

N° 80, décembre 2006

Les ménages sont-ils plus vulnérables du fait de leur endettement croissant ?

N° 79, juin 2006

Les pressions budgétaires à prévoir pour les dépenses relatives aux soins de santé et aux soins de longue durée

N° 78, décembre 2006

Le rôle des fondamentaux dans l'évolution récente des prix des logements

N° 77, juin 2005

Mesurer et évaluer l'inflation sous-jacente

N° 76, décembre 2004

Évolution des prix du pétrole : moteurs, conséquences économiques et ajustement des politiques
Comportement d'épargne et efficacité de la politique budgétaire

N° 75, juin 2004

Marchés du logement, patrimoine et cycle économique

Les enjeux de la réduction du déficit de la balance courante des États-Unis

Cycle des prix actifs, facteurs exceptionnels et soldes budgétaires

Renforcer la convergence des revenus en Europe centrale après les adhésions à l'Union européenne

N° 74, décembre 2003

Cyclicité de la politique budgétaire : le rôle de la dette, des institutions et des contraintes budgétaires

Relations financières entre l'État et les collectivités territoriales

Dépenses publiques : améliorer le rapport coûts-résultats

N° 73, juin 2003

Après la bulle des télécommunications

Politiques structurelles et croissance

Tendances de l'investissement direct étranger dans les pays de l'OCDE

Restrictions à l'investissement direct étranger dans les pays de l'OCDE

Incidences des politiques sur l'investissement direct étranger

N° 72, décembre 2002

Soutenabilité budgétaire : le rôle des règles

La contribution d'une retraite plus tardive à la croissance de l'emploi

Concurrence sur les marchés de produits et performance économique

La persistance de l'inflation dans la zone euro

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Des informations sur les publications et les études récentes du Département des Affaires économiques sont disponibles sur le site web de l'OCDE à partir de www.oecd.org/eco-fr. Ce site propose la série complète des *Documents de travail du Département des Affaires économiques* (www.oecd.org/eco/DocumentsDeTravail), disponibles gratuitement, ainsi que les résumés des éditions récentes de la série des *Études économiques de l'OCDE* (www.oecd.org/eco/etudes), de la nouvelle étude *Réformes économiques : Objectif croissance* (www.oecd.org/croissance/ObjectifCroissance2007) et des *Perspectives économiques de l'OCDE* (www.oecd.org/PerspectivesEconomiques) .

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Le Flashfile des *Perspectives économiques de l'OCDE*, contenant un résumé des prévisions des *Perspectives économiques*, est disponible sur le web dès le jour de la parution de la version préliminaire, un mois à six semaines avant la publication finale (www.oecd.org/PerspectivesEconomiques). Les données pour les variables macroéconomiques clés sont présentées pour tous les pays et régions de l'OCDE sous forme de fichier Excel, qui peut être exploité directement avec la plupart des logiciels statistiques et analytiques. Le Flashfile des *Perspectives économiques* est disponible gratuitement, en anglais.

Les abonnés aux *Perspectives économiques de l'OCDE*, en plus des deux versions imprimées, ont accès à une version préliminaire en ligne (format PDF), publiée sur internet six à huit semaines avant la sortie de la version imprimée :

www.SourceOCDE.org/periodique/PerspectivesEconomiquesOCDE

Les données historiques et les prévisions des *Perspectives économiques* sont également disponibles sous la forme d'une **base de données statistiques** disponible en ligne ou sur Cd-Rom. Cette base de données contient quelque 4 000 séries macroéconomiques temporelles pour les pays de l'OCDE et les régions hors OCDE. Ces séries commencent en 1960 et finissent à l'horizon des prévisions publiées.

Les abonnements à cette base de données peuvent être combinés avec des abonnements aux *Perspectives économiques* format imprimé et PDF, et peuvent être souscrits à tout moment de l'année.

Pour plus d'informations, visitez notre librairie en ligne www.OCDElibrairie.org ou contactez votre fournisseur des publications de l'OCDE le plus proche : www.oecd.org/editions/distributeurs .

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
IMPRIMÉ EN FRANCE
(12 2007 02 2 P) ISBN 978-92-64-03451-8 - n° 55632 2007

Perspectives économiques de l'OCDE

Deux fois l'an, les *Perspectives économiques de l'OCDE* analysent les grandes tendances qui marqueront les deux prochaines années et examinent les politiques économiques requises pour favoriser une croissance forte et durable dans les pays membres. Les évolutions dans certaines grandes économies non membres de l'OCDE sont également étudiées. Cette édition couvre les perspectives jusque fin 2008. Complétées par un large éventail de statistiques internationales, les *Perspectives* constituent un incomparable outil d'information sur l'économie mondiale.

Au-delà des thèmes traités régulièrement, on trouvera dans cette édition deux chapitres analytiques intitulés *Tirer le meilleur parti de la mondialisation* et *Consolidation budgétaire : les leçons de l'expérience*. Ces chapitres abordent les questions suivantes :

- Comment tirer au mieux parti des avantages de la mondialisation tout en limitant les coûts d'ajustement ?
- Quels facteurs et politiques, en particulier les règles budgétaires, contribuent au succès des efforts de consolidation budgétaire ? Quelles sont les leçons des expériences de pays de l'OCDE, couronnées ou non de succès, avec les règles budgétaires ?

Les livres, périodiques et données statistiques de l'OCDE sont maintenant disponibles sur www.SourceOCDE.org, notre bibliothèque en ligne.

Cet ouvrage est disponible sur SourceOCDE dans le cadre de l'abonnement au thème suivant :

Économie générale et études prospectives

Demandez à votre bibliothécaire des détails concernant l'accès aux publications en ligne ou écrivez-nous à SourceOECD@oecd.org

© Photo : Eric et David Hosking/Corbis

Volume 2007/1

N° 81, juin

éditions **OCDE**

www.oecd.org/editions

ISBN 978-92-64-03451-8
12 2007 02 2 P



9 789264 034518

TABLE DES MATIÈRES

Éditorial : Avancer sur la voie du rééquilibrage	7
Chapitre 1. Évaluation générale de la situation macroéconomique	11
Vue d'ensemble	12
Une expansion de plus en plus synchronisée	14
Les forces à l'œuvre et les risques	18
Une solide croissance est à prévoir	34
Enjeux de politique macroéconomique	39
Appendice 1.A1. Actions envisageables pour enrayer les pressions futures sur les dépenses publiques	53
Appendice 1.A2. Le scénario de référence à moyen terme	60
Chapitre 2. Évolutions dans les pays membres de l'OCDE et dans certaines Économies non membres ..	67
États-Unis	68
Japon	74
Zone euro	79
Allemagne	84
France	89
Italie	94
Royaume-Uni	100
Canada	105
Australie	110
Autriche	113
Belgique	116
Corée	119
Danemark	122
Espagne	125
Finlande	128
Grèce	131
Hongrie	134
Irlande	137
Islande	140
Luxembourg	143
Mexique	146
Norvège	149
Nouvelle-Zélande	152
Pays-Bas	155
Pologne	158
Portugal	161
République slovaque	164
République tchèque	167
Suède	170
Suisse	173
Turquie	176
Brésil	179
Chine	183
Inde	188
Fédération de Russie	192
Chapitre 3. Tirer le meilleur parti de la mondialisation	197
Moteurs de la mondialisation	198
Impact sur le niveau de vie	202
Impact sur les marchés du travail	204
Effets sur l'inflation et les flux de capitaux	208
Implications pour la politique macroéconomique	212
Mondialisation et progrès de la réforme structurelle	213
Chapitre 4. Consolidation budgétaire: les leçons de l'expérience	223
Introduction et principaux résultats	224
Les grands traits des épisodes de consolidation budgétaire	225
Identification des facteurs qui favorisent la consolidation budgétaire	230
L'expérience de la conception et de l'application des règles budgétaires	237
Appendice 4.A1. Définition des principales variables	242

Chapitres spéciaux parus dans les derniers numéros des Perspectives économiques de l'OCDE	247
Annexe statistique	249
Classification des pays	250
Mode de pondération pour les données agrégées	250
Taux de conversion irrévocable de l'euro	250
Systèmes de comptabilité nationale et années de référence	251
Tableaux annexes	253
Encadrés	
1.1. Les opérations internationales de portage	23
1.2. Évolutions récentes des marchés du crédit hypothécaire à haut risque	32
1.3. Hypothèses de politique économique et autres hypothèses sous-tendant les prévisions	35
1.4. Hypothèses du scénario de référence à moyen terme	64
4.1. Définition des épisodes de consolidation	225
Tableaux	
1.1. La croissance devrait rester sur les rails	12
1.2. Les marchés du travail sont dynamiques	16
1.3. L'évolution des salaires reste modérée	17
1.4. Évolution récente des prix du logement	29
1.5. La croissance demeure soutenue	36
1.6. La demande se rééquilibre	37
1.7. La croissance du commerce mondial reste soutenue et les déséquilibres extérieurs se creusent	38
1.8. La consolidation budgétaire ne progresse pas En pourcentage du PIB / PIB potentiel	46
1.9. Contribution des impôts sur les sociétés à l'abondance récente des recettes	47
1.10. Accroissement des dépenses dû au vieillissement	51
1.11. Résumé du scénario de référence à moyen terme	61
1.12. Évolutions budgétaires dans le scénario de référence à moyen terme	62
1.13. Croissance du PIB potentiel et de ses composantes	63
4.1. Résumé des principaux résultats : estimations des paramètres	232
4.2. Principales règles budgétaires actuellement en vigueur dans les pays de l'OCDE	236
Graphiques	
1.1. Les différentiels de croissance et d'écart de production convergent	14
1.2. Les prix de l'énergie fluctuent à des niveaux élevés	18
1.3. Les pétrodollars sont dépensés plus vite	19
1.4. Les marchés d'action sont correctement valorisés	20
1.5. Le risque pourrait être quelque peu sous-évalué	21
1.6. Les contreparties et financements du déficit du compte courant des États-Unis	25
1.7. L'investissement résidentiel est au plus haut depuis 10 ans dans de nombreux pays	27
1.8. Extraction hypothécaire aux États-Unis	31
1.9. La confiance suggère une croissance robuste	36
1.10. Les taux directeurs sont remontés	40
1.11. L'inflation globale et sous-jacente convergent	42
1.12. L'inflation est devenue plus synchronisée dans la zone euro	43
1.13. Les prêts bancaires et les prix de l'immobilier se sont récemment redressés au Japon	44
1.14. Générations successives de prévisions budgétaires	50
1.15. Taux de dépendance des personnes âgées	53
1.16. Accroissement total des dépenses au titre des soins de santé et de longue durée par pays, 2005-2050	55

1.17.	Impôt implicite sur la poursuite de l'activité : retraite anticipée	57
1.18.	Bénéficiaires de prestations d'invalidité	57
3.1.	L'épisode actuel de mondialisation est de grande ampleur par rapport aux précédents	199
3.2.	Les coûts du commerce et des transactions se sont réduits	200
3.3.	Les liens commerciaux se renforcent	201
3.4.	Les flux mondiaux de capitaux croissent beaucoup plus rapidement que le PIB	201
3.5.	Les migrations se sont intensifiées	202
3.6.	Le niveau de vie matérielle a augmenté avec l'ouverture au commerce international	203
3.7.	La dispersion des salaires s'accroît, mais l'inégalité des revenus ne révèle pas de tendance générale	207
3.8.	Les exportateurs de combustibles et la Chine placent leur épargne à l'étranger	210
3.9.	Le lien à court terme entre inflation et chômage s'est affaibli	214
3.10.	L'impôt sur les sociétés a vu son assiettes	215
3.11.	Les travailleurs victimes de licenciements liés à la concurrence internationale doivent souvent accepter de fortes baisses de salaire pour obtenir un nouvel emploi	216
4.1.	Positions budgétaires initiales et ajustement ultérieur	226
4.2.	Ampleur et durée des épisodes de consolidation	227
4.3.	Relations entre durée, ampleur et intensité de la consolidation	228
4.4.	Le rôle des dépenses et des revenus durant les épisodes de consolidation	229
4.5.	Comparaison des épisodes de consolidation avec et sans retour en arrière	231
4.6.	Facteurs affectant la probabilité de débiter une consolidation budgétaire	233

Ce livre contient des...



StatLinks 

**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.
Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.
Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.
Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

Légendes

\$	Dollar des États-Unis	.	Décimale
¥	Yen japonais	I, II	Semestres
£	Livre sterling	T1, T4	Trimestres
€	Euro	Billion	Mille milliards
mb/j	Millions de barils par jour	Trillion	Mille billions
..	Données non disponibles	c.v.s.	Corrigé des variations saisonnières
0	Nul ou négligeable	n.c.v.s.	Non corrigé des variations saisonnières
-	Sans objet		

Résumé des prévisions

	2006	2007	2008	2007			2008				Quatrième trimestre			
				T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	2006	2007	2008	
Pourcentage														
Croissance du PIB en volume														
États-Unis	3.3	2.1	2.5	2.5	2.3	2.5	2.5	2.6	2.7	2.7	3.1	2.1	2.6	
Japon	2.2	2.4	2.1	1.8	1.9	2.0	2.1	2.2	2.1	2.2	2.5	2.0	2.2	
Zone euro	2.8	2.7	2.3	2.6	2.5	2.4	2.3	2.2	2.1	2.1	3.3	2.5	2.2	
OCDE total	3.2	2.7	2.7	2.7	2.6	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	3.2	2.6	2.7	
Inflation														
États-Unis	2.9	2.6	2.2	2.3	2.0	2.2	2.4	2.2	2.1	2.1	2.5	2.6	2.2	
Japon	-0.9	-0.4	0.2	-0.4	0.0	0.1	0.2	0.3	0.4	0.6	-0.5	-0.3	0.4	
Zone euro	1.7	2.0	2.0	1.0	2.0	2.0	2.0	2.1	2.2	2.2	1.6	2.0	2.1	
OCDE total	2.2	2.1	2.0	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	1.8	2.3	2.0	
Taux de chômage														
États-Unis	4.6	4.6	4.8	4.5	4.6	4.7	4.8	4.8	4.8	4.9	4.5	4.7	4.9	
Japon	4.1	3.8	3.6	3.8	3.7	3.7	3.6	3.6	3.6	3.6	4.1	3.7	3.6	
Zone euro	7.8	7.1	6.7	7.1	7.0	6.9	6.9	6.8	6.7	6.6	7.5	6.9	6.6	
OCDE total	5.9	5.6	5.5	5.6	5.6	5.6	5.5	5.5	5.5	5.4	5.7	5.6	5.4	
Croissance du commerce mondial	9.6	7.5	8.3	7.7	8.2	8.4	8.3	8.3	8.2	8.2	8.6	7.7	8.3	
Balance courante														
États-Unis	-6.5	-6.1	-6.2											
Japon	3.9	4.8	5.4											
Zone euro	0.1	0.4	0.4											
OCDE total	-1.9	-1.5	-1.5											
Solde corrigé des variations cycliques														
États-Unis	-2.5	-2.8	-2.8											
Japon	-2.2	-2.7	-3.2											
Zone euro	-1.0	-0.8	-0.7											
OCDE total	-1.7	-1.8	-1.9											
Taux d'intérêt à court terme														
États-Unis	5.2	5.3	5.0	5.3	5.3	5.2	5.1	5.1	5.0	4.9	5.3	5.2	4.9	
Japon	0.2	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	0.4	0.6	0.7	
Zone euro	3.1	4.1	4.3	4.0	4.2	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	3.6	4.3	4.3	

Note: La croissance du PIB, l'inflation (croissance de l'indice implicite des prix du PIB) et la croissance du commerce mondial (moyenne arithmétique des importations et des exportations mondiales en volume) sont corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables et exprimées en taux annualisés. Les trois dernières colonnes (quatrième trimestre) sont en taux de croissance annuels s'il y a lieu et en niveaux par ailleurs. Les taux d'intérêt sont: États-Unis : eurodollar à 3 mois ; Japon : certificat de dépôt à 3 mois ; zone euro : taux interbancaire à 3 mois.

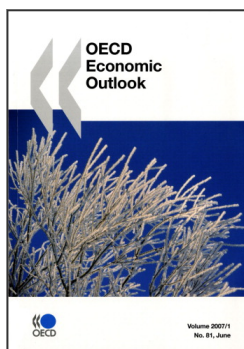
Les hypothèses sur lesquelles sont fondées les prévisions sont les suivantes :

- les politiques budgétaires en vigueur ou annoncées restent inchangées ;

- les taux de change restent inchangés par rapport à leur niveau du 9 mai 2007 ; en particulier 1 dollar = 119.72 yen et 0.74 euros ;

Les prévisions ont été établies à partir de données collectées avant la date limite du 15 mai 2007.

Source : Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 81.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2007 Issue 1

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2007-1-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2007), « Consolidation budgétaire : les leçons de l'expérience », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2007 Issue 1*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2007-1-40-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.